

dite maison de correction, pour le dit délit, et non pour tout autre.

Donné sous nos seings et sceaux, ce jour de
dans l'année de notre Seigneur, , à , dans le dit
district.

J. S. [L. s.]
J. N. [L. s.]

(T 1.)

WARRANT D'EMPRISONNEMENT.

Province du Canada, }
District de }

A tous les constables ou autres officiers de paix ou aucun
d'eux, dans le dit district de , et au gardien
de la maison de correction à , dans le dit
district de :

Attendu que A. B. a été ce jour accusé devant (moi) J. S.
(l'un) des juges de paix de Sa Majesté dans et pour le dit
district de , sous le serment de C. D. de
 , (cultivateur), et autres, d'avoir, (etc., indiquez
succinctement le délit); Les présentes sont en conséquence
pour vous enjoindre, à vous les dits constables ou autres offi-
ciers de paix, ou aucun de vous, d'arrêter le dit A. B., et
de le conduire à la maison de correction à
susdit, et là, de le livrer entre les mains du gardien de la dite
maison de correction avec le présent ordre: Et je vous enjoins
par les présentes, à vous le dit gardien de la maison de correc-
tion de recevoir le dit A. B. sous votre garde dans la dite
maison de correction et de l'y détenir en sûreté jusqu'à ce qu'il
soit remis en liberté, suivant le dû cours de la loi.

Donné sous mon seing et sceau, ce jour de ,
dans l'année de Notre Seigneur, , à , dans
le dit district.

J. S. [L. s.]

(T 2.)

REÇU DU GEOLIER DONNÉ AU CONSTABLE POUR LA RÉCEPTION DU
PRISONNIER, ET DE L'ORDRE DU JUGE DE PAIX ORDONNANT
LE PAIEMENT DES DÉPENSES ENCOURUES PAR LE CONSTABLE
POUR METTRE LE WARRANT À EXÉCUTION.

Je certifie, par le présent, que j'ai reçu de W. T., constable
du district de , la personne de A. B., ainsi qu'un
warrant sous le seing et sceau de J. S. écuyer, l'un des juges
de de